



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 131<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 12 - 16.10.2014

Conseil directeur  
Point 4

CL/195/4a)-R.1  
5 septembre 2014

## Rapport du Président

### a) Sur ses activités depuis la 194<sup>ème</sup> session du Conseil directeur

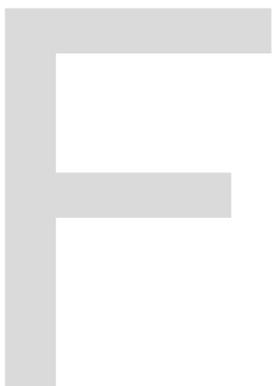
Les six derniers mois de mon mandat de Président de l'UIP ont été particulièrement marquants. Comme à l'accoutumée, je suis resté en contact étroit avec le Secrétaire général sortant, M. Anders B. Johnsson, avec qui j'ai eu le privilège et l'honneur de travailler jusqu'à la fin de son mandat, le 30 juin dernier. Au fil des années, nous avons établi une relation professionnelle fondée sur la confiance et le respect mutuels et j'aime à penser que nous avons noué des liens d'amitié privilégiés. J'ai établi une relation similaire avec son successeur, M. Martin Chungong, et ces derniers mois, nous avons œuvré ensemble à assurer une transition harmonieuse.

En mai, je me suis rendu à New York pour la 68<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et en particulier pour la séance sur l'*Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*. Je me suis exprimé devant l'Assemblée générale, rappelant les origines des relations entre l'ONU et l'UIP, officiellement confortées en 1996 par la conclusion d'un accord de coopération, et précisant que, dans l'intervalle, les deux Organisations ont établi un partenariat mutuellement bénéfique dont il faut espérer qu'il se renforce encore.

J'ai rappelé que l'UIP existait déjà avant l'Organisation des Nations Unies et qu'elle est, à ce titre, la doyenne mondiale des organisations politiques multilatérales, soulignant qu'elle est aussi la seule organisation mondiale de parlements. J'ai insisté sur les défis qui attendent les deux Organisations – le manque de confiance dans les responsables politiques, le déficit de démocratie, et l'incapacité à toujours répondre aux attentes. J'ai indiqué qu'une meilleure gouvernance pourrait contribuer à la solution à ce genre de problème.

J'ai énuméré les divers domaines de coopération dans lesquels nos organisations sont liées par des activités menées conjointement avec le PNUD, le Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ONU Femmes et le Conseil des droits de l'homme. J'ai rappelé que l'UIP organise, en outre, en novembre de chaque année, une Audition parlementaire conjointe avec l'Organisation des Nations Unies au Siège de cette dernière à New York.

J'ai indiqué très clairement que l'UIP souhaitait être impliquée dans le programme de l'après-2015 dès son début et qu'elle ferait activement campagne pour qu'un objectif sur la gouvernance soit retenu parmi les Objectifs de développement durable (ODD). J'ai appelé tous les parlements nationaux à assumer un rôle fort dans l'architecture du développement de l'après-2015, en particulier leur mise en œuvre. J'ai également pris contact avec les organes compétents des Nations Unies, expliquant l'importance du rôle des parlements et de l'UIP, notamment en ce qui concerne la supervision de la reddition de comptes.



La séance à l'ONU a débouché sur l'adoption par l'Assemblée générale de la Résolution 68/272, qui salue notamment la présence de législateurs dans les délégations aux grandes conférences et réunions des Nations Unies, les préparatifs en cours pour l'organisation de la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement et appelle, plus généralement, à un "partenariat stratégique" entre l'Organisation des Nations Unies et l'UIP. Cette résolution était coparrainée par 89 Etats membres des Nations Unies et présentée par le Maroc, en sa qualité de pays ayant la présidence de l'UIP.

Le 10 juin, je suis allé au Caire à l'invitation des autorités égyptiennes afin d'assister à l'investiture du Président Al-Sissi. Au cours de cette visite, j'ai rencontré le Président et divers ministres. Le Président égyptien a exprimé le souhait que l'UIP apporte un soutien plus grand à son pays et à toute la région. Il a déclaré apprécier le travail de l'UIP et entreprend de mettre en place à terme un parlement pleinement opérationnel et représentatif.

Dans le cadre de son travail de renforcement des capacités, l'UIP a apporté son assistance à l'Egypte pour la préparation d'une nouvelle loi électorale comprenant des mesures fortes et ambitieuses d'action "positive". Ces nouvelles dispositions doivent assurer une meilleure représentation des femmes et d'autres groupes dans le nouveau parlement. Une équipe d'évaluation de l'UIP a été envoyée au Caire peu après, afin d'identifier les besoins et de mener une formation à l'intention du personnel parlementaire. Un examen général des procédures et pratiques existantes a été entrepris en plus d'une formation technique à la préparation du budget. En outre, un accord de siège a été signé avec l'Egypte afin d'y établir une antenne de l'UIP, en phase avec la visée du nouveau Secrétaire général de décentralisation de l'UIP et d'établissement de bureaux régionaux.

J'ai été invité par le Forum de Crans-Montana à sa 25<sup>ème</sup> session organisée chez moi, à Rabat. J'ai participé à un module sur le thème *Paix et développement en Méditerranée : améliorer la coopération et construire un monde meilleur*. Dans mon intervention, j'ai indiqué que la Méditerranée était le berceau de nombreuses civilisations : l'Egypte, la Grèce, Rome, Bagdad, Fès, l'Andalousie... Certains des événements politiques, diplomatiques et militaires les plus importants de l'Histoire se sont déroulés sur l'une et l'autre rives de la Méditerranée.

J'ai évoqué la Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM), lancée par l'UIP dans les années 1980 et 1990, dont le processus a ouvert la voie à la création de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), dont j'ai eu l'honneur d'être le premier président élu en 2006 à Amman en Jordanie et dont je reste président honoraire.

Le 21 juin, j'ai reçu le Prix 2014 de la Fondation du Forum de Crans-Montana, que je remercie à cette occasion. Ce fut un grand honneur pour moi et pour l'UIP.

J'ai été le témoin d'une page d'histoire, le 30 juin, lors de la célébration du 125<sup>ème</sup> anniversaire de l'UIP. J'avais convoqué une session extraordinaire du Comité exécutif à la date de cet anniversaire, le 30 juin, et le lendemain, 1<sup>er</sup> juillet, afin de commémorer cet important moment de l'histoire de notre organisation et de superviser la passation de pouvoirs de l'ancien au nouveau Secrétaire général. Une séance interactive conjointe sur le thème *Impulser le changement démocratique – L'UIP a 125 ans et poursuit son action* a été organisée à l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG). L'idéal de nos fondateurs, d'un monde où les différends pourraient se résoudre par le dialogue et la négociation plutôt que par le conflit, a gardé toute son actualité.

Plus tard dans la soirée, j'ai présidé la cérémonie officielle de passation de pouvoirs entre le Secrétaire général sortant, M. Anders B. Johnsson, et son successeur, M. Martin Chungong, au cours d'une réception qui s'est déroulée à la Maison des Parlements en présence des autorités suisses, du maire du Grand-Saconnex, de la communauté diplomatique de Genève et des partenaires de l'UIP.

Le 1<sup>er</sup> juillet, j'ai accueilli le nouveau Secrétaire général à l'ouverture de la première séance du Comité exécutif faisant suite à sa prise de fonction. Je l'ai félicité de son élection, lui souhaitant beaucoup de réussite à ce nouveau poste et l'assurant de mon soutien.

Depuis octobre 2011, l'UIP s'est engagée dans la mise en œuvre de sa première stratégie qu'elle a adoptée à Berne. Cette Stratégie 2012-2017, à la préparation de laquelle j'ai participé, a servi de feuille de route jusqu'à aujourd'hui. Une bonne partie de cette Stratégie a déjà vu le jour, notamment en ce qui concerne la réforme du format des Assemblées, la composition et méthodes de travail des Commissions permanentes et la création du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP.

Au début de mon mandat, j'ai également lancé le premier *Rapport parlementaire mondial* qui décrit "L'évolution de la représentation parlementaire", à l'Assemblée de l'UIP qui s'est tenue à Kampala (Ouganda). Il s'agit d'une publication novatrice qui met en évidence le rôle vital des parlements tout en prenant acte des exigences croissantes de l'électorat. Les citoyens ne se contentent plus de placer leur bulletin dans l'urne à quelques années d'intervalle; ils veulent être impliqués et participer à la réalisation de la politique publique. Cette publication phare, réalisée conjointement par l'UIP et le PNUD, est un document de référence pour tous les parlements et les responsables politiques.

Il reste néanmoins beaucoup à faire. Partout autour de nous, les conflits se multiplient; le monde compte de nombreuses zones sensibles et instables. Au Moyen-Orient, la situation continue de s'aggraver et les chances d'une solution politique pacifique risquent de s'envoler si les parties au conflit ne s'en saisissent pas rapidement. Notre Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient devra trouver une nouvelle vigueur et redéfinir sa mission et son rôle pour apporter une contribution utile dans le contexte actuel au niveau parlementaire. Concernant la situation à Gaza, l'UIP a publié trois communiqués de presse, appelant à la retenue, condamnant la violence des deux côtés, appelant les parlements à assumer leur responsabilité de protection des citoyens et, enfin, appelant à l'arrêt des hostilités et à la reprise du dialogue.

Aujourd'hui encore, des parlementaires à travers le monde continuent de faire l'objet d'arrestations et de détentions arbitraires, de harcèlements, de menaces de mort et même de disparitions forcées. Malheureusement, notre Comité des droits de l'homme des parlementaires aura toujours du pain sur la planche. Il a un bon bilan et des raisons d'être satisfait. Au fil des années, on ne compte plus le nombre de fois où il a contribué à la libération de parlementaires, braqué le projecteur sur le sort de certains ou sensibilisé le public à la situation critique d'autres parlementaires dont les droits continuaient d'être bafoués ou qui étaient détenus dans les prisons.

Le 3 septembre, je me suis rendu à Genève, où j'ai présidé l'inauguration de l'exposition organisée par l'UIP sur l'emblématique Quai Wilson, pour célébrer son 125<sup>ème</sup> anniversaire. Cette exposition intitulée *L'action parlementaire au service de la paix et de la démocratie* se compose de 50 panneaux qui mettent en image le travail de l'UIP depuis sa création et l'expliquent succinctement. Dans mon allocution d'ouverture, j'ai remercié les autorités suisses et genevoises, qui sont des hôtes remarquables pour l'UIP et lui ont permis de s'établir dans une ville de paix et un pays qui incarne la neutralité.

Le lendemain matin, au Siège de l'UIP, j'ai présidé l'ouverture de la neuvième Réunion des Présidentes de parlement, une rencontre annuelle à laquelle j'attache une importance particulière. Seize Présidentes de parlement venues du monde entier ont assisté à cette rencontre qui avait pour thème *L'émancipation économique des femmes*. A l'ouverture de la Réunion, j'ai déploré que moins de 15 pour cent des chambres parlementaires de par le monde aient une femme à leur présidence, estimant toutefois qu'il ne fallait pas perdre espoir car l'union faisait la force.

J'ai fait valoir que l'on ne s'était jusque-là pas suffisamment préoccupé de l'émancipation économique des femmes et que c'était une des raisons pour lesquelles la pauvreté persistait dans de nombreuses régions du monde. Les femmes représentent la moitié de la population mondiale, mais sont victimes de nombreuses formes d'inégalités. Selon moi, ai-je dit, se priver du potentiel de la moitié d'une nation équivaut à ne voir qu'avec un seul œil, à ne marcher qu'avec une seule jambe.

J'ai engagé tous les parlementaires à se montrer à la hauteur de leurs responsabilités et à servir les intérêts de tous leurs électeurs et en particulier des femmes. J'ai appelé les Présidentes de parlement à faire entendre leur voix et à s'acquitter de leurs fonctions législative, de contrôle et de représentation avec rigueur pour faire avancer la cause des femmes dans leurs pays respectifs et à agir en modèles pour les femmes qui aspirent à un avenir plus radieux.

A la pensée de ces six derniers mois et plus généralement de mes trois années de mandat, je ne peux m'empêcher d'éprouver un sentiment de satisfaction d'avoir conduit l'UIP. Ce fut pour moi une expérience enrichissante et inoubliable. L'UIP - fidèle à ses principes et ses valeurs - a accompli de grandes missions pendant cette période, malgré des difficultés apparemment insurmontables. Notre organisation a dû affronter des problèmes consécutifs à la crise économique et les conséquences des bouleversements qu'ont connus plusieurs régions dans le monde. Mais notre organisation n'a jamais perdu espoir ni baissé les bras. Elle a toujours persévéré, mettant en pratique ses propres préceptes de dialogue et de négociation.

Nous pouvons être fiers de nos nombreux accomplissements communs. Nous avons fait la différence sur le terrain par d'innombrables petites réalisations qui, mises bout à bout, représentent de grands progrès. Ces actions ont concerné aussi bien l'aide à l'élaboration de lois visant à prévenir ou à sanctionner la violence faite aux femmes que le renforcement des capacités des parlements nouvellement créés et la formation des nouveaux parlementaires ou encore l'intégration de la dimension de genre dans nos propres structures et l'incitation des parlements à mieux prendre en compte l'égalité des sexes. Tous les grands secteurs d'activité de l'UIP me sont chers et ont largement contribué à améliorer le quotidien des citoyens à travers le monde.

J'en appelle au nouveau Secrétaire général et à son équipe pour qu'ils accroissent davantage la visibilité de l'UIP sur la scène internationale. Je les incite aussi à améliorer le statut international de l'UIP en tant qu'organisation internationale à part entière jouissant de tous les privilèges et immunités attribués à ces entités. Dernier point et non le moindre, j'aspire à voir le jour où l'ONU reconnaîtra l'UIP à sa juste et pleine valeur, en tant que partenaire indispensable et un émissaire de la bonne gouvernance à l'échelle mondiale. Je me réjouis des efforts déployés en ce sens par les deux parties.

Je voudrais profiter du présent rapport pour rendre un grand hommage au Secrétariat de l'UIP sous la haute direction de l'ancien Secrétaire général, M. Anders B. Johnsson, et aujourd'hui sous celle de M. Martin Chungong car sans leur coopération et leur soutien, il m'aurait été difficile de m'acquitter de ma mission de Président. Je saisis cette occasion pour les remercier tous ici.